

# ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE  
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 40

Avril 2007

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

*Cher(e)s Administré(e)s,*

*Je souhaite profiter des quelques lignes qui sont consacrées au mot du maire pour échanger avec vous sur la vie de nos associations à Boutigny-Prouais.*

*Les temps changent ... Notre commune a connu bien des animations organisées par les bénévoles associatifs.*

*Aujourd'hui, je constate que la Gymnastique Volontaire est en sommeil depuis plus d'un an, faute de trouver une animatrice sur place ; le ping-pong et la pétanque vont s'arrêter en juin prochain ; la commune a repris à sa charge la bibliothèque et la surveillance périscolaire ; demain le Comité des Fêtes de Boutigny se met lui aussi en sommeil.*

*Heureusement, l'ASPIC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal), la section « Football » de l'Association Sportive et Culturelle, les Anciens Combattants, le Club de l'Amitié, le Tir « La Fraternelle », le Comité des Fêtes de Prouais semblent résister ... mais pour combien de temps !*

*Que se passe-t-il ?*

*Les animations communales n'intéresseraient-elles plus nos concitoyens ?*

*Je n'ose imaginer le manque de générosité dans le partage du temps de loisirs des boutignois ; c'est donc la raison pour laquelle mon vœu de voir un nouvel élan de dynamisme associatif habiter notre village me conduit à lancer un appel à chacun d'entre vous qui souhaiterait s'investir pour relancer ou faire perdurer ces différentes associations en devenant « membres actifs ».*

*Mobilisez-vous ... Boutigny-Prouais a besoin de « forces vives » ...*

*Bien cordialement,*



*Votre maire,  
Mireille ÉLOY*

## INFOS COMMUNE

### KERMESSE SCOLAIRE 2007

Cette année, les enfants de Boutigny-Prouais donneront leur spectacle de fin d'année le samedi 23 juin vers 14H00 dans la cour de l'école de Boutigny.

A cette occasion, nous organisons, comme chaque année, la grande tombola ; les enfants de l'école vendront des billets durant les mois de mai et juin. De nombreux lots seront à gagner avec entre autre, cette année, un séjour week-end pour quatre personnes en premier prix... Merci de leur réserver le meilleur accueil s'ils viennent sonner à votre porte!

Les parents d'élèves



### CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2007

Venez participer nombreux aux cérémonies de commémoration de l'Armistice du 8 MAI 1945 qui se dérouleront :

- à PROUAIS à 10 h 15 devant le Monument aux Morts. Le verre du souvenir vous sera offert à l'issue de la cérémonie

- à BOUTIGNY à 11 h 15, rassemblement devant la mairie avec le défilé en direction du cimetière et le verre du souvenir après la cérémonie

Cette année, vous pourrez apprécier les talents vocaux de nos enfants entraînés avec beaucoup de passion depuis quelques semaines par notre concitoyen Hans Montpontet pour interpréter la Marseillaise et le Chant des Partisans devant chacun de nos deux monuments aux morts.

Je me félicite du soutien de Mesdames Bonte et Bénichou dans la concrétisation de mon projet.

Je remercie vivement Hans Montpontet ainsi que nos chanteuses et chanteurs pour leur implication et leur assiduité à l'entraînement ...

Je fais confiance à Hans pour assurer une pérennisation de cette chorale si les enfants le souhaitent.

Nous vous attendons donc nombreux ce 8 mai 2007 devant les Monuments aux Morts pour cette grande première !

M. É.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



## INTERNET À LA BIBLIOTHÈQUE

La municipalité de Boutigny-Prouais est heureuse de vous annoncer la mise en place dans votre bibliothèque municipale d'un ordinateur et d'une connexion Internet à destination de tous les usagers et sur rendez vous durant les heures d'ouverture.

Cet outil de recherche est idéal, notamment pour les enfants à qui l'école demande de plus en plus de travailler sur ordinateur et sur Internet (Encarta, Wikipedia .etc.). Cet accès à Internet est bien sûr sécurisé et utilise un logiciel de contrôle parental.

Ce nouveau service est compris dans la cotisation annuelle de 8 euros seulement et gratuit pour les enfants. N'hésitez donc pas à nous rendre visite !

A bientôt dans votre bibliothèque (voir les horaires d'ouverture en dernière page).

Jonathan Czodor, Pierre Gapillou

## MOTUS ...

Des élèves de Prouais ont participé à l'émission-jeu de France 2 : Motus junior.

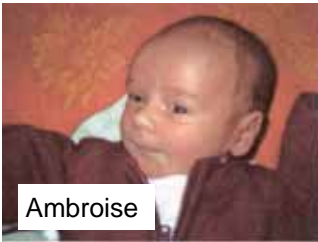
Après quelques semaines d'entraînement intense pour tous les élèves, dix d'entre eux ont été sélectionnés par France 2 pour participer au jeu motus junior. Deux enfants ont déjà participé à l'émission retransmise le 17 avril pour Elodie (CM2) et le 19 avril pour Graziella (CM1). Elles ont toutes les 2 été récompensées ainsi que leurs mamans qui ont gentiment accepté de jouer le jeu, ce qui n'était pas prévu au départ.

La classe de CM2 a passé une journée à Paris pour assister à l'enregistrement de 5 émissions qui ont été diffusées du 11 au 17 avril, et pour encourager leur camarade.

Les autres sélectionnés pourront être appelés ultérieurement pour une participation éventuelle.

Monique Martin

## PRESSÉ À VENIR AU MONDE !



Ambroise

Une surprise de taille attendait deux de nos sapeurs-pompiers volontaires ce mercredi 24 janvier 2007 ...

Il était 14 h 00 lorsque Sophie Thébault et Joël Peluche répondent à leur bip d'intervention : direction le hameau de Beauchêne.

Arrivés devant la propriété, terrassée par les contractions, ils découvrent une femme allongée sur le gravier de son jardin, protégée du froid par

les précautions de son mari.

Immédiatement, Sophie et Joël comprennent et prennent les premières mesures d'accompagnement de la famille.

Bien que rejoints par les pompiers de Houdan 10 minutes plus tard puis par le SMUR de Dreux, il est déjà trop tard pour placer la future maman, parce que c'est bien d'une naissance qu'il s'agissait, dans le véhicule de transport.

Qu'à cela ne tienne ... on improvise, et « notre » pompier Sophie, infirmière de son état, assistera le médecin de bord du SMUR dans la salle de séjour familiale pour entendre Ambroise pousser son premier cri à 15 h 00 !

A cet instant, sur tous les visages, les rictus professionnels font place à des sourires « grands comme ça ».

Tout s'est très bien passé, Ambroise et maman, accompagnés de Sophie et du médecin de bord du SMUR prendront alors le chemin du Centre Hospitalier de Dreux.

Un coup de chapeau à nos sapeurs-pompiers volontaires Sophie et Joël, à la hauteur de cette circonstance peu commune ... mais ô combien heureuse !

Le soir même, tous les membres de l'équipe fêtaient dignement la venue au monde d'Ambroise ... les bulles pétillaient dans les verres ... et dans les yeux de nos deux narrateurs ... venus faire partager à leurs collègues ce moment de bonheur exceptionnel qu'ils avaient tous deux vécus ce mercredi là.

Félicitations à tous les acteurs de cet épisode heureux et rarissime ... aucune naissance n'avait été enregistrée sur notre commune depuis 36 ans.

Bon vent à Ambroise ...

M. É. (sur des informations données par Sophie Thébault)

## VISITEURS INDÉLICATS

Depuis quelques semaines, notre territoire « intéresse » les voleurs et les cambrioleurs ...

Soyez attentifs à toute circulation intempestive ... à pied ... en voiture ... en camionnette ...

N'hésitez pas à relever toutes indications susceptibles d'intéresser ou d'aider les gendarmes dans leurs travaux journaliers :

les plaques d'immatriculation,

les marques et couleurs des véhicules,

l'âge, la taille des individus, leur tenue vestimentaire ...

Votre attention et votre participation permettront de mettre les indélébiles en fuite, de vous protéger, de protéger votre voisin, de protéger votre village.

Soyez vigilants ...

Fermez vos portes de maison et de voiture à clef ...

Rangez vos sacs, vos papiers, vos cartes de paiement, votre argent pour ne pas faciliter la tâche des malveillants.

**UN RAPPEL :**

Il vous suffit de composer le 17 sur votre clavier téléphonique pour signaler toute situation qui vous paraîtrait anormale. Votre appel sera pris en charge par les services compétents qui mettront en place les mesures qu'ils jugeront appropriées.

Pour ceux que le civisme effraierait, sachez que les informations qui seront demandées par la gendarmerie resteront strictement confidentielles. La vigilance de tous permettra de conforter notre devise selon laquelle « Il fait bon vivre à Boutigny-Prouais »

Merci pour votre réactivité.

M. É.

## 300 CHOCOLATS DANS LA COUR DE LA MAIRIE !

C'est le nombre de cloches, de pingouins, de lapins et d'œufs que le Comité des Fêtes de Boutigny avait réuni dans la cour de la mairie pour amuser les 50 bambins de Boutigny-Prouais



venus le dimanche matin de Pâques pour la traditionnelle chasse aux œufs. Bien évidemment satisfaits de leur « butin », les mains chargées de su-

crieries, petits et grands se sont dirigés dans la foulée vers le manège enfantin ouvert à leur intention sur la place de l'église. Que les exposants de la « foire à tout », les visiteurs, les forains, les cyclistes, les membres du Conseil et la mairie trouvent ici les remerciements du Comité des Fêtes de Boutigny pour leur participation à cette animation annuelle avec l'espoir de pouvoir renouveler cette opération l'année prochaine.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

## UN SERVICE DE PLUS DANS NOTRE VILLAGE : LE COLUMBARIUM

Après avoir franchi un premier pas en organisant en 2003 dans notre cimetière de Boutigny un espace « Jardin du Souvenir » permettant à toutes les familles désireuses de le faire, de disperser les cendres de leurs défunts, nous souhaitions aller plus loin en faisant construire un columbarium.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous faire savoir que notre commune s'est donnée les moyens de réaliser cet aménagement.

Nous sommes à présent en mesure de proposer aux administrés de Boutigny et de Prouais, la dépose des cendres de leurs cher(e)s disparu(e)s à proximité de leur lieu de résidence, dans le cimetière de Boutigny.

La marbrerie Gimel choisie par le Conseil Municipal pour réaliser ce monument, a également confectionné sur notre demande pour nos administrés qui solliciteraient ce service, un réceptacle de cendres inviolable autour duquel seront inscrites les identités des défunts dont les cendres auront été déposées à cet endroit.

C'est parce que plusieurs demandes avaient été répertoriées à Boutigny

que notre premier pas, consistant à suivre l'évolution comportementale de nos concitoyens vers la crémation, a été de construire ce columbarium dans le cimetière de Boutigny. Nous restons attentifs aux besoins qui pourraient se faire sentir à Prouais. Bien évidemment, en attendant une éventuelle décision de doter le cimetière de Prouais d'un columbarium, celui de Boutigny est à la disposition de nos administrés de Boutigny, de Prouais et de nos 14 hameaux.

Tous les renseignements et tarifs seront à votre disposition sur notre site internet [www.mairie-boutigny-prouais](http://www.mairie-boutigny-prouais). Ils pourront également vous être communiqués sur simple demande auprès du secrétariat de mairie et ce dernier pourra également convenir pour vous, si vous le désirez, d'un rendez-vous avec Josette Joyeux en charge du cimetière de Boutigny.

Josette Joyeux, Monique Petit, Maryse Delattre, Mireille Éloy

## VIE ASSOCIATIVE



**L'ASPIC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal)**  
et les animateurs et stagiaires de la **PASSERELLE DU SAVOIR-FAIRE**  
vous invitent à découvrir leurs œuvres  
**de ferronnerie d'art, de marqueterie, de peinture et de sculpture**

**Le samedi 16 JUIN 2007 de 13 h 00 à 17 h 00**

à la salle polyvalente de BOUTIGNY

**VENEZ NOMBREUX**



## URBANISME

### Permis de construire accordés :

- PC02805606B0017 : FEUILLOY & HENRY rue de la Giguetterie « La Musse ». Construction d'une maison neuve.
- PC02805606B0020 : DROUET Philippe 8, rue du Pressoir « Rosay ». Construction d'un garage.
- PC02805606B0021 : DURAND Barbara 40, rue de la Fée « Rosay ». Aménagement d'un corps de ferme en 7 appartements.
- PC02805606B0024 : SYROM DE DREUX « la déchetterie ». Pose d'un bungalow.
- PC02805606B0026 : LAMMENS & DENIS 37, rue des Blatiers « Prouais ». Construction d'une maison neuve.
- PC02805606B0032 : JOYEUX Laurent 16, rue de la Giguetterie « La Musse ». Aménagement d'un bâtiment agricole en appartement.

### Déclarations de travaux accordés :

- DT02805606B0047 : SICAE-ELY Pose d'un poste électrique « aux Joncs ».
- DT02805606B0048 : HERVE Franck 1, rue du Four à Pain « Beauchêne ». Création de baies et de lucarnes.
- DT02805606B0049 : LA POSTE 4, rue du Rosaire. Pose d'un coffre de transfert.
- DT02805607B0001 : TAICHER Nadia 8, rue des Potiers. Pose d'un vélux sur toiture d'une dépendance.
- DT02805607B0003 : DAUDIGNY Michel 11, rue de la Dîme « Rosay ». Création d'une piscine.
- DT02805607B0004 : GODARD Jonathan 13, rue Chartraine « La Musse ». Construction d'un mur de clôture avec pose d'un portail coulissant.
- DT02805607B0005 : ASTARICK Tony 16, rue de la Fée « Prouais ». Pose d'un abri de jardin.
- DT02805607B0006 : RENARD Bernard 75, rue de la Fée « Rosay ». Construction d'une veranda.
- DT02805607B0007 : FOIN Gérard 7, rue de la Dîme « Rosay ». Construction d'une charreterie.
- DT02805607B0010 : GUNTZ Natacha 7, rue de la Tuilerie « Allemant ». Pose d'un chenil en bois.
- DT02805607B0011 : FRITZINGER Daniel 24, rue des de la Giguetterie « La Musse ». Changement de matériaux pour la couverture de la toiture.
- DT02805607B0012 : VIERA Victor 19, rue de la Fée « Prouais ». Construction d'un mur de clôture avec pose d'un portail et d'un portillon.

### Certificats d'urbanisme accordés :

- CU02805606B0010 : rue du Bocage à Allemant

**Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information**

**Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)**

**Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)**

**Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>**

## TRAVAUX DE VOIRIE

En dehors de la voirie départementale (entretenu par le Conseil Général d'Eure-et-Loir), notre village comptabilise près de 20 kilomètres de voirie communale.

C'est la Communauté de Communes du Pays Houdanais qui a en charge cette lourde tâche d'entretenir et de rénover ces routes communales appelées « routes du pays houdanais ».

Cette année, la rue du Calvaire à Prouais et la rue des Canaux à Beauchêne ont été sélectionnées.

Les travaux se sont parfaitement bien déroulés et j'espère que les riverains et les emprunteurs de ces deux chaussées auront à cœur de respecter les travaux réalisés car ce ne sont pas moins de 22 800 € qui ont été consacrés à la rue du Calvaire dont 5741 € par le Conseil Général d'Eure et Loir, et 46 993 € pour la rue des Canaux dont 14 098 € par l'Etat, la différence de financement ayant été assurée par la CC Pays Houdanais.

Vos élus ont voulu profiter de la présence de la Société Asten sur le terrain pour faire aménager les abords de la rue du Calvaire et faire retirer les poteaux béton se trouvant dans la mare voisine. Ces travaux complémentaires ont coûté 5 000 € à la commune. Par mesure de sécurité, une clôture va être remise en place très rapidement autour de ce point d'eau.

Soyez assurés que nous demeurons attentifs au cadre de vie des boutipratiens et que nous ne manquerons pas de saisir toutes les occasions d'amélioration qui seront à notre portée financière, à l'image de la présente opération.

M. É.

## PÂQUES A VÉLO

Le Dreux Cyclo Club a organisé le prix de Pâques à Boutigny et a enregistré la participation de 103 engagés. Au programme, une course de 99 km (9 tours de 11 km autour et dans le centre de Boutigny) où Denis Chopier s'est imposé en 2h24 avec une vitesse moyenne de 43 km/h. Malgré un circuit quasiment plat, la grosse difficulté de la course fut le vent qui n'a pas facilité le travail des coureurs.



Le lundi de Pâques ce sont les cyclistes de l'Entente Houdanaise qui ont ravi le public installé tout au long du parcours de la course.

## DATES À RETENIR...

Les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers et doivent donc être déposés dans des lieux de collecte prévus à cet effet. Pour les habitants de Boutigny-Prouais, la tâche leur est facilitée par la présence d'une déchetterie située sur notre territoire rue de la Pilonnerie aux Joncs.

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés est interdit dans l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, aussi le comportement inconscient et peu civique de nos concitoyens me conduit malheureusement à supprimer toute tolérance en ce domaine.

Le non-respect de cet article 84 du Règlement Départemental Sanitaire entraînera les contrevenants à des poursuites en cas de plaintes auprès de la gendarmerie.



Rue du Calvaire à Prouais

## LE P.L.U. AVANCE ...

Nous travaillons avec beaucoup d'attention sur le Plan Local d'Urbanisme que nous souhaitons valider avant la fin de cette année 2007.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, vos élus ont voté le plan d'aménagement et de développement durable de ce futur Plan Local d'Urbanisme mettant en avant entre autres aspects, le renforcement de l'identité de nos deux centres bourgs mais aussi la préservation de l'identité de nos hameaux, de nos zones boisées, de nos zones humides, la préservation des sujets remarquables au niveau des bâtiments et arbres, des exploitations d'élevage...

En ce qui concerne une zone d'urbanisation future, il a été admis un principe de développement de notre village avec une croissance de population de 2 % par an environ, ceci afin de préserver l'identité rurale de la commune et des paysages mais également de permettre une suffisance des infrastructures existantes afin d'éviter un accroissement financièrement impossible à assumer par la Collectivité.

Tenant compte des ventes et d'une constructibilité maintenue à l'intérieur de nos 2 bourgs et 14 hameaux d'une part, de la pression immobilière d'autre part, nous arriverons très facilement à ce chiffre.

Pour autant, il nous a paru raisonnable de prévoir une zone à urbaniser qui se libérerait uniquement sous forme de plan d'aménagement, lorsque

les élus en place jugeraient le moment opportun. Elle a été décidée dans le centre de notre hameau de la Musse où des parcelles disponibles permettent conformément à la loi SRU de densifier l'habitat existant mais ceci sans pénaliser la « silhouette » de nos hameaux.

Pour ce qui concerne les opérations déposées depuis le vote de ce plan d'aménagement et de développement durable, elles sont étudiées au cas par cas. Celles qui semblent contraires à la perspective votée et uniquement celles-ci se voient signifier un « sursis à statuer ». Ces dossiers sont alors mis en attente et seront réétudiés après l'adoption de notre plan local d'urbanisme.

Soyez convaincus que vos élus sont réactifs mais également attentifs. Chaque bourg, chaque hameau fait l'objet d'un regard personnalisé pour répondre tantôt au renforcement, tantôt à la préservation voulus. Nous n'avons pas décidé d'éliminer tous les terrains constructibles à ce jour mais seulement de porter toute notre attention à ne pas « dévisager » un territoire auquel nous nous sommes attachés.

M. É.

## CARNET

### Naissances

30/11/06 GUILLOTEAU Léa & Quentin  
18/01/07 DEFFAINS Maewenn  
24/01/07 GUILLLOU Ambroise  
01/02/07 LATCHOUMAYA Cloé  
03/03/07 PLACISO OLIVEIRA Ruben  
02/04/07 GOMES Laura

*La municipalité adresse ses félicitations aux parents.*

### Mariages

03/03/07 CANTALOUBE Thomas & LAGRANDE Julie  
07/04/07 DOS SANTOS SOUSA Sergio & PRONIER Laetitia  
*La municipalité adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.*

### Décès

04/12/06 RAULT Roger  
27/12/06 HENS Christian  
05/04/07 MARIE Roger  
*La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles.*

## MESSES

Pour notre secteur, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30

Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à Prouais  
Le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois à Faverolles  
Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois à St Laurent  
Le 4<sup>ème</sup> dimanche du mois à Boutigny  
Le 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à St Laurent La Gâtine  
et selon possibilités une messe des familles a lieu à 11h00 au lieu de 9 h 30 chaque mois.

## FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

### Horaires d'ouverture de l'agence postale à BOUTIGNY

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h30 à 17h30  
Samedi de 8h30 à 11h30

### Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30  
Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

### Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Lundi 14h30 à 17h30  
Mardi 14h30 à 17h30  
Jeudi 14h30 à 17h30  
Vendredi 14h30 à 17h30  
Samedi 08h30 à 11h30

PROUAI

Samedi 08h30 à 10h00

**La Mairie sera exceptionnellement fermée le 28 mai**

*Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.*

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h00 à 17h15  
Mercredi 16h00 à 18h00  
Samedi 16h00 à 18h00

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

